



1) Les Intergroupes (IG) sont généralement constitués de réunions ayant un lien commun. Un Intergroupe peut s'affilier à un Bureau de Service National de services s'il existe, doit être affilié à une région, et peut participer à un ou plusieurs Conseils de Services Linguistiques. Si l'Intergroupe s'affilie à un Bureau de Service National, celui-ci peut choisir de s'affilier à la région du BSN ou de rester dans la région actuellement assignée. Un IG peut envoyer un délégué au CASM pour chaque quinze réunions affiliées ou fraction de celle-ci.

2) Les Bureaux de Service National (BSN) apportent un soutien aux groupes et/ou Intergroupes au sein d'un pays qui ne sont pas autrement servis dans la structure de services existante. Un BSN est affilié à la région où se trouve son pays et peut participer à un ou plusieurs Conseils de Service Linguistique. Un BSN peut envoyer un délégué au CASM pour chaque quinze réunions affiliées ou fraction de celle-ci.

3) Les conseils de services linguistiques (CSLs) servent des groupes, intergroupes et/ou conseils de services nationaux, généralement dans différents pays, qui partagent une langue commune. Les Conseils de Services à Objectif Spécifique (CSOS) répondent aux besoins communs des groupes et intergroupes ayant le même objectif spécifique, indépendamment de leur proximité géographique. Les CSLs et les CSOS peuvent ou non s'affilier à une région. Chaque CSL et CSOS peut envoyer uniquement un délégué au CASM.